

**L'Abelie de la Nouvelle-Orleans**  
Mardi, 10 Juin 1935  
Spectacles, Bais, etc.  
**GRAND OPERA HOUSE**  
Mercredi, 11 Juin 1935  
Benefice du **COMMODORE HUNTER**  
Le Club Shakespeare  
The Wife, a Tale of Mantua  
HILTON'S  
**Grande Chance**  
Le Grand Tirage Mensuel  
**UNE FORTUNE!**  
A \$500  
CLASSE G.  
DE LA COMPAGNIE DE  
LOTERIE  
DE L'ETAT  
DE LA LOUISIANE  
Mardi, 14 Juillet 1935  
1,967 Lots, montant en tout \$ 265,500.  
**GROS LOT \$75,000**  
A OZES HERVE A. M.  
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.  
VOYEZ LE PLAN.  
PLAN EXTRAORDINAIRE.  
100,000 Billes à \$5 chacune.  
VENTE SPECIALE.  
**B. & W. CRONER**  
142 Rue du Canal  
coin Bourbon

**L.S.L.**  
**Rappelez-vous**  
Que cette lettre est le mot qui ait été voté et ratifié par le peuple d'un Etat.  
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.  
**GRANDE CHANCE**  
**UNE FORTUNE!**  
Le Grand Tirage Mensuel  
A \$500  
CLASSE G.  
DE LA COMPAGNIE DE  
LOTERIE  
DE L'ETAT  
DE LA LOUISIANE  
Mardi, 14 Juillet 1935.  
1,967 Lots, montant en tout \$ 265,500.  
GROS LOT \$75,000  
A OZES HERVE A. M.  
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.  
VOYEZ LE PLAN.  
PLAN EXTRAORDINAIRE.  
100,000 Billes à \$5 chacune.  
VENTE SPECIALE.

**Déballage d'Articles de Printemps**  
**AUJOURD'HUI**  
—CHEZ—  
**GODCHAUX.**  
NOUVEAUTES  
—EN—  
**VETEMENTS**  
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants.  
Aux Prix les Plus Réduits.  
**LEON GODCHAUX,**  
81, 83 et 85 rue du Canal.  
N° 383 et les magasins sont ouverts.  
Achat et vente de vêtements.  
**SECONDE ETAT ANNUEL**  
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD  
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.  
BUREAU: 101 RUE DU QUAI.  
Le Compagnie capital, conformément à ce que prescrit la loi, est de \$10,000,000.  
Primes écoulées: \$10,410,938.60  
Primes à recevoir: \$1,418,475.00  
Primes en retard: \$111,000.00  
Total des primes: \$12,940,413.60  
Primes en retard: \$111,000.00  
Primes à recevoir: \$1,418,475.00  
Primes en retard: \$111,000.00  
Total des primes: \$12,940,413.60  
Primes en retard: \$111,000.00  
Primes à recevoir: \$1,418,475.00  
Primes en retard: \$111,000.00  
Total des primes: \$12,940,413.60

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
**VENTES PAR LICENCIATION**  
**ANNONCE JUDICIAIRE**  
Notre client, M. J. B. Perez, a été déclaré inapte à gérer ses affaires. L'Etat de la Louisiane, par l'intermédiaire de son Procureur Général, a nommé M. J. B. Perez, son gendre, Administrateur de la succession de M. J. B. Perez. Les créanciers de M. J. B. Perez sont invités à déposer leurs créances au bureau de l'Administrateur, au plus tard le 15 juillet 1935.